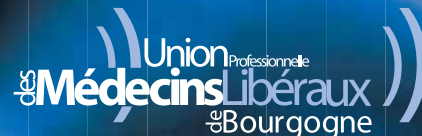


re(s)ource



La source d'information de l'Union Professionnelle des Médecins Libéraux de Bourgogne

Élections professionnelles : les résultats en Bourgogne

Les élections aux Unions Professionnelles des Médecins Libéraux ont eu lieu par correspondance jusqu'au 29 mai 2006 sous l'égide de la Préfecture de Région.

Le dépouillement des votes et la proclamation des résultats ont été réalisés le 02 juin 2006.

Vous trouverez dans ce bulletin les résultats complets des élections.

En outre, le 22 juin dernier s'est réunie la première Assemblée Générale de la nouvelle mandature qui a désigné les membres du Bureau directeur, de la section généraliste et de la section spécialiste.

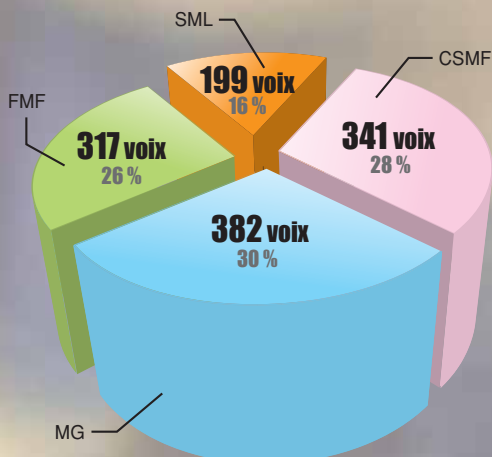
Vous découvrirez ci-après quels sont désormais, et pour 6 ans, vos représentants au sein de l'URML Bourgogne.

> répartition des sièges

	CSMF	FMF	MG FRANCE	SML
Collège Généraliste	3	2	8	2
Collège Spécialiste	6	6		3
TOTAL	9	8	8	5

Taux de participation : 46 % ; Généralistes : 51% ; Spécialistes : 41%

Répartition par voix (généralistes et spécialistes confondus)



détail en page 4

édito

Chers Confrères,

Vous allez découvrir dans les pages suivantes les visages des médecins que vous avez élus pour vous représenter au sein de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Bourgogne.

Le résultat de ces élections appelle quelques commentaires.

Tout d'abord, au niveau de l'ensemble de la profession, il reflète la volonté de sanctionner les acteurs de l'ancienne mandature qui perdent la majorité des sièges. Toutefois, cette sanction exprime sans doute davantage le profond sentiment de malaise ressenti par la profession médicale et, au-delà, le monde de la santé en général, qu'une condamnation de l'action propre de l'Union qui reste souvent méconnue de la majorité des collègues.

Les élections du collège généraliste ont donné une majorité absolue à la liste présentée par Catherine AUBRY dont la formation a donné mandat à Stéphane Casset en tant que vice-président. Celui-ci vous donnera lui-même ses commentaires. Pour le collège des spécialistes, la majorité des suffrages s'est portée sur la liste que je présentais et je vous en remercie.

Les choix que vous avez exprimés lors des élections ont été respectés au cours de l'élection du bureau de cette assemblée.

La nouvelle équipe qui va désormais piloter l'U.R.M.L. de Bourgogne va d'abord devoir s'approprier les nombreux aspects du rôle qu'elle va désormais assumer. Je tiens à vous assurer de ma détermination pour que ce travail soit avant tout mis au service de la défense de la médecine libérale. Et ce terme de « libéral », qui rebute ou effraie tant nos jeunes collègues, je le revendique pleinement.

Et maintenant ? Au travail en ce qui nous concerne. Mais tous ceux qui se reconnaissent dans notre volonté de défendre l'indépendance professionnelle des médecins sont les bienvenus. Dans l'état de déconfiture où elle se trouve actuellement, la médecine libérale a besoin de toutes les bonnes volontés, quelle que soit leur étiquette.

Pascal FONTAINE
Président de l'UPMLB

Le bureau



Président : Pascal FOURNIER



Vice-Président : Stéphane CASSET



Trésorier : Emmanuel JOBERT



Trésorier-Adjoint : Loïc FABRE



Secrétaire : Philippe SYLLAS



Secrétaire-Adjoint : Dominique JOHERER

La section généraliste



Président : Catherine AUBRY



Vice-Président : Frédéric PARISSÉ



Secrétaire : David TADJOUENT



Président : Patrick BOULOT



Vice-Président : Luc HAURAY



Secrétaire : Alain BOUZAT

La section spécialiste

Les autres membres élus



Serge BARBA



Jean-Marc BASSEN



Jean-Louis BOUILLIE



Dominique CHAPUIS



Christiane DALSACE



Dominique DELAMOTTE



Jean-Claude DURAND



Patrick GARNIER



Alain GERARD



Pierre HERNU



Bernard LECLERC



Jacques MARCHET



Bernard NOTTEGHEIM



Jean-Louis PELLETTIER



Daniel RODRIGUEZ



Claudien SIDOT



Patrick SOUFFLOT



Bernard VERNET

Les permanents



Directrice : Carole COLIN



Adjoint de Direction : Matthieu PICARD



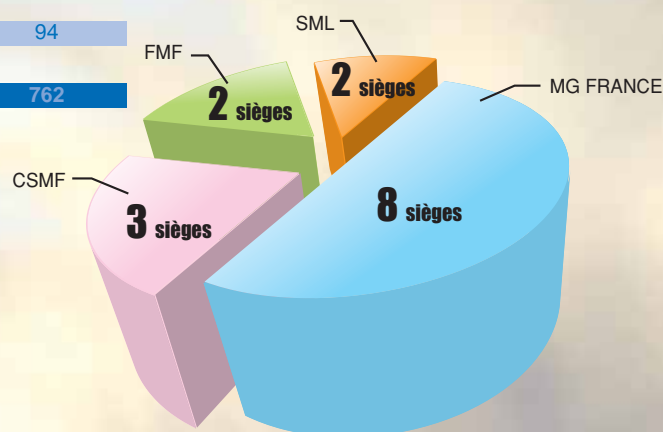
Secrétaire : Josette GAUTHRAY



Secrétaire : Christine GUILLEMAND

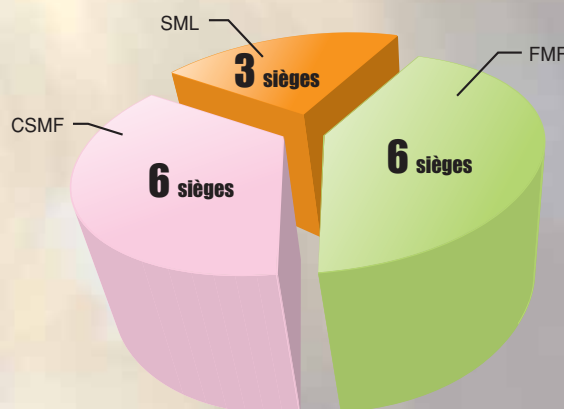
Résultat "Collège Généralistes"

	CSMF	FMF	MG FRANCE	SML	Total (suffrages exprimés)
Côte-d'Or	19,68 %	16,14 %	53,94 %	10,24 %	
	50	41	137	26	254
Saône et Loire	24,34 %	10,86 %	50,19 %	14,61 %	
	65	29	134	39	267
Yonne	12,93 %	29,93 %	43,54 %	13,60 %	
	19	44	64	20	147
Nièvre	37,24 %	6,38 %	50 %	6,38 %	
	35	6	47	6	94
TOTAL	22,18 %	15,75 %	50,13 %	11,94 %	
	169	120	382	91	762
Sièges	3	2	8	2	



Résultat "Collège Spécialistes"

	CSMF	FMF	SML	Total (suffrages exprimés)
Côte-d'Or	25,81 %	40,32 %	33,87 %	
	48	75	63	186
Saône et Loire	47,17 %	35,85 %	16,98 %	
	75	57	27	159
Yonne	15,49 %	60,56 %	23,95 %	
	11	43	17	71
Nièvre	62,29 %	36,07 %	1,64 %	
	38	22	1	61
TOTAL	36,06 %	41,3 %	22,64 %	
	172	197	108	477
Sièges	6	6	3	



Maintenant, au travail !!!

Ces Elections Professionnelles en Bourgogne ont donc permis l'émergence de nouveaux acteurs dans la Représentation Régionale des Médecins Bourguignons. En faisant confiance de manière majoritaire à de nouvelles équipes syndicales tant chez les médecins généralistes que chez les médecins spécialistes et en renouvelant massivement les élus de l'Union (17 nouveaux élus sur 30) vous nous avez poussés à conclure un pacte qui puisse faire respecter votre choix.

Ainsi FMF et MG France ont conclu un accord de gestion pour six ans avec alternance de présidence à la fin du premier mandat de trois ans, ceci a supposé qu'une confiance mutuelle s'installe entre les deux équipes nouvellement

élus : notre but est d'essayer de répondre aux demandes des électeurs de la Région Bourgogne.

Notre première tâche après avoir réalisé l'audit de l'Union Professionnelle sera donc de recueillir vos avis afin de prioriser les actions à mener auprès de la Région : Permanence de soins, maisons multidisciplinaires, démographie médicale, EPP non sanctionnante seront sans doute les premiers dossiers sur lesquels nous travaillerons ensemble. Nous avons bien écrit "ensemble", car nous comptons travailler au plus près de vos besoins afin de mieux répondre à vos attentes, et nous aurons besoin aussi de votre engagement, car cette Union, c'est VOTRE Union.

Toutes les bonnes volontés sont à prendre, quelque appartenance syndicale que ce soit pour recréer dans la Région Bourgogne des conditions d'exercice satisfaisantes pour la Médecine Libérale afin que notre Région ne soit plus la dernière choisie par les Etudiants pour s'installer, c'est le sens de notre mandat de six ans, c'est le sens que nous donnerons à nos actions au niveau de la Bourgogne.

Maintenant, au travail !!!!

Stéphane CASSET
Vice-Président de l'UPMLB